



## Rapport du débat du 11 mai 2019 sur le développement des expositions

Le débat a été long mais très bon. C'est d'autant plus vrai parce que plusieurs représentants envoyés par les sociétés philatéliques invitées ont déjà exposé, c'est-à-dire qu'ils ont pu s'appuyer sur leur propre expérience. A cette occasion, on a également pu répondre à des questions posées sur le "fonctionnement" du système des expositions, ce qui a permis de comprendre les différentes exigences imposées aux comités d'organisation, aux exposants ainsi qu'aux jurés.

Si l'on veut résumer les résultats du débat en quelques principes, on peut noter ce qui suit:

- dans la mesure du possible, on devrait laisser un maximum d'options ouvertes;
- recommandations devraient être préférées aux obligations;
- si de nouvelles réglementations sont utiles ou nécessaires, les annoncer plusieurs années à l'avance (longues périodes de transition) afin que les esprits échauffés aient suffisamment de temps pour se calmer;
- pas de "dispersion" supplémentaire avec l'introduction de nouvelles (sous-)classes de compétition, car en principe, la classe 10 " Critères particuliers " est déjà disponible aujourd'hui pour cela;
- si de nouvelles classes de compétition déjà homologuées par la FIP devraient être introduites en Suisse (philatélie "moderne" ou "ouverte"), alors uniquement selon les directives de la FIP, c'est-à-dire sans "solutions individuelles" Suisses.

En résumé ça signifie de tenir à des solutions simples et infaillibles ....

En ce qui concerne les 13 questions soulevées et traitées, la préférence a donc été donnée aux réponses suivantes:

### 1 Avenir du concours de groupe SWISS CHAMPION?

Avec le SWISS CHAMPION, de nombreuses adaptations et donc de nombreuses combinaisons sont envisageables:

- Nombre minimum d'équipes: aujourd'hui 4; une réduction à 3 serait encore possible, mais alors chaque équipe aurait une "place sur le podium" assurée. On peut se demander si ça correspondrait à l'idée d'une "concurrence".
- Nombre de membres par équipe: aujourd'hui 5; pourrait être réduit à 4 ou même 3. Mais il est douteux que l'on puisse encore appeler à juste titre trois membres une équipe.
- Nombre de clubs formant une équipe: aujourd'hui un ou au plus deux si l'un des clubs compte moins de 50 membres. Une admission générale de deux clubs serait envisageable, mais une ouverture complète pourrait conduire au même phénomène qu'en football: on engage le meilleur exposant de plusieurs clubs et l'on peut alors jouer dans la "Ligue des Champions".
- Nombre de nouveaux exposants par équipe: non spécifié explicitement aujourd'hui; cependant, étant donné que le concours par équipe a été expressément créé pour recruter de nouveaux exposants conformément au règlement, il faudrait probablement qu'il en soit au moins un. Les variantes suivantes sont envisageables: au moins un premier exposant par groupe, au moins un premier exposant par club participant ou au moins deux premiers exposants.
- Nombre de "tours de compétition": aujourd'hui 3 (niveaux III, II et I avec un total de 10, puis 15 et enfin 20 cadres par équipe). Pour que la compétition ne dure pas trop longtemps, une réduction à deux tours serait envisageable, mais reste toutefois pendante la question du nombre des cadres: 10/15 ou 15/20 pour les deux tours.
- Conditions pour les collections montrées: aujourd'hui, aucune des collections ne peut déjà être qualifiée pour participer à une exposition du degré II; ainsi, pratiquement seulement celles qui n'ont jamais été présentées (ou si elles l'ont été, alors sans qualification pour le degré II) sont considérées.



Le fait qu'il soit possible de définir une nouvelle variante pour le concours par équipe pour tant de "variables" qui inspire une majorité de sections d'agrée est probablement peu probable.

Certains des commentaires reçus demandaient également qu'une équipe ne compte pas nécessairement un nouveau exposant parmi ses membres. Non seulement le règlement, qui pourrait bien sûr être modifié en conséquence, s'y oppose, mais surtout le fait que chaque collection est l'œuvre individuelle d'un philatéliste; les exposants sont donc clairement des "combattants solitaires". Vouloir faire de la philatélie un "sport d'équipe" (à quoi bon?), sans viser un objectif particulier (par exemple la promotion de nouveaux exposants), pourrait être un effort perdu.

La discussion a ensuite pris une toute nouvelle direction lorsque les statistiques sur les expositions du degré III lors des dernières journées du timbre ont été présentées: sur l'ensemble des collections présentées dans les classes de compétition 1 à 11 et 40 (c'est-à-dire à l'exclusion des classes monocadre, jeunesse et littérature), plus de 80% ont été présentées pour la première fois (ce qui est le but et l'objectif de toute exposition du degré III) et au moins 20% étaient des exposants qui en étaient à leur première participation. Alors l'assemblée s'est spontanément demandée: où avons-nous un problème? Bien sûr, l'âge moyen des exposants devrait encore augmenter, mais cette évolution ne peut pas être empêchée par un concours par équipe:

## Expositions à l'occasion de la journée du timbre 2018/2017/2016

### Statistique des collections dans les classes de compétition 1 à 11 et 40

	Nombre	Pourcentage	Moyenne de l'age des propriétaires *
<b>Total °</b>	<b>74/44/55</b>	<b>100.0%</b>	<b>69.4/69.8/69.3 ans</b>
<b>dont nouvelles (montrées pour la première fois)</b>	60/36/47	<b>81.1%/81.8%/85.5%</b>	69.5/69.4/69.1 ans
dont montrées par débutants	14/9/10	18.9%/20.5%/18.2%	64.2/68.8/67.4 ans

° 2018 sans la collection de la fondation Kimmel

\* le jour de l'ouverture de l'exposition

### Statistique selon les exposants dans les classes de compétition 1 à 11 et 40

	Nombre	Pourcentage	Moyenne de leur age *
<b>Total °</b>	<b>62/32/45</b>	<b>100.0%</b>	<b>68.5/69.2/70.1 ans</b>
dont avec au moins une nouvelle collection	50/26/39	80.6%/81.3%/86.7%	69.1/68.4/79.1 ans
<b>dont débutants</b>	14/7/9	<b>22.6%/21.9%/20.0%</b>	64.2/54.9/69.1 ans

° 2018 sans la collection de la fondation Kimmel

\* le jour de l'ouverture de l'exposition

### Statistique selon les sociétés participantes

	Nombre	Pourcentage
<b>Total</b>	<b>33/27/32</b>	<b>100.0%</b>
<b>dont avec 3 ou plus collections</b>	<b>8/4/4</b>	24.2%/14.8%/12.5%
dont avec 1 ou 2 collections	25/23/28	75.8%/85.2%/87.5%

### Classement par sociétés (moyenne des trois meilleurs résultats)

<b>1. Schweiz. Motivsammler-Verein / Schweiz. Vereinigung für Postgeschichte / Schweizerische Vereinigung für Postgeschichte</b>	85.3/82.3/93.0 points
<b>2. Philatelisten-Club Philatelia Winterthur / Philatelistenverein Bünztal-Wohlen / Club Filatelico Lugano</b>	76.0/72.3/85.7 points
<b>3. Club Filatelico Lugano / Philatelistenclub Wetzikon und Umgebung / Verein für Briefmarkenkunde Aarau</b>	81.3/72.3/83.3 points
<b>4. Schweiz. Vereinigung für Postgeschichte / Société philatélique de Renens / Philatelistenverein Rapperswil-Jon</b>	78.7/70.0/67.0 points



Sur la base des statistiques, une chose est sûre: les trois dernières expositions du degré III ont attiré tant d'exposants pour la première fois qu'un concours par équipe comme le SWISS CHAMPION n'aurait jamais pu produire! Le SWISS CHAMPION était-il donc une compétition pour des équipes ou pour des clubs voulant se distinguer?

Pour les exposants qui souhaitent absolument participer à un "concours par équipes", il a été suggéré de ne plus adhérer à un règlement compliqué, mais d'établir à la fin de chaque exposition une liste de classement de tous les clubs ayant participé avec trois ou plus collections, les trois meilleurs résultats individuels étant inclus dans l'évaluation (indépendamment du nombre de premiers et autres exposants qui les ont obtenus). Ce classement figure également dans le tableau ci-dessus.

En conclusion, le tour s'est terminé à l'unanimité: le SWISS CHAMPION pourrait être annulé en toute confiance et remplacé par un "classement du clubs", sans pré-enregistrement des participants et sans règlement complexe.

## **2 Faut-il renommer la classe actuelle 31 "collections monocadres" (débutants) en "classe pour débutants" et en même temps élargir le règlement pour motiver nouveaux exposants et/ou encourager exposants expérimentés de participer dans une nouvelle classe de compétition?**

En principe, le changement de nom en "classe pour débutants" a été bien accueilli, de même que l'éligibilité des exposants existants désirant exposer dans une nouvelle classe de compétition pour eux.

La proposition d'avoir un jury séparé pour cette nouvelle classe, qui aurait plus de temps pour conseiller les exposants, a également été bien accueillie. Cependant cette proposition pourrait poser un problème dans la mesure où il pourrait ne pas y avoir suffisamment de jurés disponibles pour un jury "normal" et un deuxième pour conseiller les débutants. Comme solution transitoire, il a donc été suggéré que les jurés existants et les exposants expérimentés pourraient agir comme coach ou mentor pour conseiller les nouveaux exposants hors d'une exposition, les exposants intéressés devant bien sûr visiter ces "consultants" et non à l'inverse.

Au cours de la discussion, une alternative au règlement actuel, selon lequel un seul cadre doit d'abord être montré, puis deux cadres pour la deuxième participation, a été proposée afin de limiter le nombre de participations: chaque collection dans la classe pour débutants ne devrait être présentée et discutée qu'une seule fois, mais le nombre de cadres devrait être étendu sur 1 à 3.

L'évaluation par le "jury consultatif" pourrait être effectuée selon un schéma simplifié qui comprenait tous les critères importants.

## **3 L'actuelle "Philatélie ouverte" devrait-elle être transférée à une classe de compétition avec évaluation par un jury (analogue à la FIP)?**

## **4 Faut-il introduire une classe de compétition "Philatélie moderne" avec évaluation par un jury (analogue à la FIP)?**

## **5 La classe de concurrence 10 doit-elle être complétée par un type supplémentaire de collections?**

Pour l'instant, comme mentionné dans l'introduction, il n'y a pas de besoin pour nouvelles classes de compétition.



## 6 Les jurés devraient-ils être informés sur les résultats déjà obtenus?

L'assemblée s'est mis d'accord sur le fait que le règlement actuel devait être maintenu selon la devise "A chacun sa chance".

D'autre part, le règlement d'exposition devrait indiquer expressément qu'en cas de participation renouvelée, un total de points inférieur à celui des concours précédents est également possible et doit être accepté par l'exposant.

## 7 Faut-il fusionner les expositions des degrés III et II?

La majorité se félicite de cette proposition, car il sera de plus en plus difficile d'organiser deux expositions au cours d'une année, même si ce n'est que tous les deux ans.

La question de savoir si les expositions du degré III ne seraient pas trop grandes si les expositions du degré II étaient supprimées peut être estimée sur la base des statistiques des deux dernières expositions des journées du timbre 2017 (Ste-Croix) et 2018 (Allschwil BL):

### Résultats des classes 1 à 11 et 40 des deux dernières expositions du degré III

TOTAL		Ste-Croix 2017		Allschwil 2018	
points	collections	points	collections	points	collections
70 ou plus	70	70 ou plus	20	70 ou plus	50
65 - 69	21 *	65 - 69	14	65 - 69	10
moins de 65	22 *	moins de 65	10	moins de 65	15

\* diminué par 3 collections qui ont été présentées aux deux expositions

### Pour la prochaine exposition à Bulle, ça signifie selon le règlement actuel

(sans les collections qui n'ont pas été montrées aux deux expositions):

points	collections	
65 ou plus	91	peuvent participer au degré II
moins de 65	22	doivent de nouveau être montrées au degré III
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>collections pour la PHILATELICA'19</b>

### Dans le cas d'une fusion des degrés III et II, ça signifierait:

points	collections	
70 ou plus	70	qualifiées pour le degré I; peuvent renoncer à une participation
moins de 70	43	doivent de nouveau être montrées aux degrés III/II fusionnés
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>collections pour la PHILATELICA'19</b>

- D'après les chiffres ci-dessus, la PHILATELICA'19 à Bulle serait inférieure de 70 collections (celles qui se seraient déjà qualifiées pour le degré I après la première participation à une exposition combinée des degrés III/II).
- Si PHILATELICA'19 n'était qu'une exposition du degré III, le nombre de collections serait augmenté de 43 au maximum si tous les exposants non qualifiés pour le degré I participaient de nouveau. L'expérience a cependant montré que 75% des exposants qui ne se sont pas qualifiés pour le degré suivant ne participent pas une seconde fois, ce qui signifie que seuls 12 collections supplémentaires seraient attendues à une PHILATELICA'19 du degré III.

Conclusion: oui, les expositions du degré III seraient un peu plus grandes, mais dans une mesure "gérable".





## **8 La présentation d'une version digitale de la collection devrait-elle devenir obligatoire? Si oui, pour quels degrés d'exposition?**

## **9 Les exposants devraient-ils être obligés de mettre en évidence les pièces importantes dans leurs collections?**

Comme indiqué dans l'introduction, ces deux mesures ne sont pas recommandées pour l'instant, mais l'obligation de le faire devrait en tout cas être annoncée 4 à 5 ans à l'avance.

## **10 Faut-il lutter contre les négligences dans les inscriptions aux expositions par une réglementation plus stricte?**

Etant donné que les exposants (malheureusement) lisent rarement ou jamais le règlement de la Fédération, un passage correspondant, comme dans le règlement individuel de la PHILATELICA'19 à Bulle, devrait être inclus à l'avenir et rappelé aux exposants avec la confirmation de leur inscription.

## **11 Faut-il supprimer le nombre minimum de cadres pour les classes de compétition (sauf les collections monocadre)?**

En principe, il serait souhaitable que le nombre de cadres soit un peu plus flexible, mais une abrogation complète (comme pour nos voisins allemands) serait considérée comme trop ambitieuse. Si les expositions des degrés III et II devaient être fusionnées, les nombres minimum de cadres suivants devraient être envisagés:

Degré III/II: minimum 3 et maximum 7 cadres

Degré I: minimum 4 et maximum 10 cadres

Cependant, seuls les exposants ayant atteint le niveau "Vermeil" avec au moins 7 cadres pourraient se qualifier pour les expositions internationales, puisque là 80 feuilles doivent être présentées (5 cadres de 16 feuilles chacun).

## **12 Faut-il reporter la date de la "Journée du timbre"?**

Il n'a pas été possible d'avancer un argument valable contre le report de la "Journée du timbre" au mois d'octobre.

S'il était plus facile - et il semble y avoir beaucoup d'avantages - d'utiliser les halles de gymnastique scolaires pour les expositions pendant les vacances d'automne, il faudrait certainement s'y attaquer, car dans de nombreux endroits, les loyers des salles d'exposition ne sont plus abordables.

La date la plus proche possible pour avancer l'exposition serait 2023, car l'exposition pour 2022 a déjà été attribuée.

## **13 Les classes de compétition existantes, mais rarement utilisées, devraient-elles être abolies ou au moins restreintes?**

Aucune restriction n'est souhaitée à cet égard. Les exposants des classes de compétition peu fréquentées doivent cependant être informés (par exemple dans le règlement individuel d'une exposition) qu'ils ne peuvent pas s'attendre à une évaluation par des spécialistes de leur classe.

**→ Le règlement d'exposition actuel sera maintenant révisé en fonction des résultats de la discussion présentés ci-dessus et soumis aux clubs pour commentaires afin qu'ils puissent l'adopter lors de la prochaine réunion des délégués.**